AÏN DEFLA

Un incendie de forêt fait des ravages à Ben Allal

Le départ du feu a eu lieu peu après-midi dans la journée de mardi dernier. Il s'est déclaré au lieu-dit, les «Adlahine» situé dans le sud de la commune de Ben Allal, à l'ouest de Miliana. L'incendie a touché un groupe d'habitations installées dans la zone forestière.

Dès que l'alerte a été donnée, et compte tenu de l'ampleur du feu ravageant tout sur son passage, d'importantes forces de la Protection civile se sont mis en mouvement avec la mobilisation de 53 agents dont ceux de la colonne mobile, installée à Khemis Miliana, spécialisée dans ce genre d'intervention, laquelle colonne a été renforcée par les unités de Miliana et de l'Unité principale du chef-lieu de wilaya, Aïn Defla. La lutte contre l'incendie a nécessité en plus des moyens humains, la mobilisation de 11 camions lourds anti-feu, des véhicules de transports des agents et de leurs équipements, ainsi que de 2 ambulances.

Il a fallu plus de 9h de lutte, de nuit, au milieu d'épaisses couches de fumée qui ont recouvert toute la partie Est de la vallée du Chelif, ce qui a fait craindre le pire pour la population située au sud de la route qui mène de Miliana vers Ben Allal. Ce n'est que peu après 23 heures, par un temps de canicule qui sévit depuis 4 jours consécutifs, que ces soldats du feu sont arrivés à maîtriser et éteindre l'incendie.

Le bilan est lourd. Si on ne dénombre, heureusement, aucune perte de vie humaine, cependant 3 personnes, un couple et un sapeur-pompier, ayant eu un début d'asphyxie par inhalation des gaz brûlés de pneumatiques, ont été évacués vers l'hôpital de Miliana.

Il n'en demeure pas moins que les dégâts sont considérables. Le feu a quand même ravagé 21 ha de forêts, toutes espèces confondues, 40 ovins morts asphyxiés, une bergerie détruite, 10 ruchers perdus dans les flammes avec leurs essaims, 470 bottes de foin, 500 arbres fruitiers rustiques, 1 200 m de tuyaux en PVC servant au transport de l'eau d'irrigation.

L'intervention des agents de la Protection civile a quand même pu sauver 130 ovins, 132 bovins et empêcher que le feu n'atteigne les habitations et les jardins vivriers. Pour ce qui est des causes de cet incendie, comme pour d'autres, elles restent indéterminées. La Gendarmerie nationale a ouvert une enquête.

Karim O.

EMPLOI À TIZI-OUZOU

Les ingénieurs agronomes crient à la marginalisation

Les ingénieurs agronomes, de la spécialité «Technologie des industries alimentaires option alimentation et nutrition humaine», feraient l'objet de marginalisation et de discrimination dans l'emploi au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, à en croire ceux d'entre eux qui se sont présentés à notre bureau pour dire leur incompréhension et leur drame.

A en croire cette catégorie de diplômés de la nation, les portes de l'emploi leur sont fermées au niveau des établissements et administrations publics à l'image des hôpitaux où ils peuvent pourtant jouer un très grand rôle dans l'établissement de recettes et menus dans le cadre des régimes dans les colopathies fonctionnelles, la dyspepsie, les diabétiques type 1 et 2, les problèmes d'obésité et cholestérol et autres maladies dans lesquelles ils peuvent être d'un précieux secours aux malades et à l'État auquel ils épargneront des dépenses colossales. A Alger et dans d'autres régions du pays, le problème de recrutement ne se pose pas pour ces agronomes nutritionnistes qui sont recrutés notamment par les hôpitaux, indique à cet effet Mlle Annane Faïza qui ajoute par ailleurs que leurs compétences peuvent être salutaires aussi bien dans la santé que dans l'éducation, les collectivités locales et les entreprises alimentaires.La situation est d'autant plus grave que ces diplômés qui désirent ouvrir des bureaux à leurs comptes se heurtent à l'incompréhension de l'administration et à la bureaucratie qui leur imposent des conditions draconiennes avant la délivrance du fameux césame…

Alors, à quand le bout du tunnel pour ces ingénieurs nutritionnistes dans un pays manquant cruellement de ce type de compétences quand on sait la défaillance en médecins nutritionnistes dont souffre cruellement la santé publique ?

S. Hammoum

AÏN EL ASSEL (EL TARF)

Les citoyens dénoncent les tares d'un projet d'amélioration urbaine

Dans une pétition dont nous détenons une copie, les habitants de la cité Chouhada (les martyrs), sise dans la commune d'Aïn El Assel, ne vont pas avec le dos de la cuillère pour fustiger, en des termes peu amènes, la qualité des travaux de l'entreprise en charge de l'aménagement des rues de leur cité en question.

Les habitants dénoncent, respectivement, la surélévation de la chaussée qui traverse le quartier de bout en bout, une situation qui favorise l'infiltration des eaux dans les maisons. De plus, la route ne dispose ni de lunettes, ni d'avaloirs pour permettre l'évacuation des eaux.

Aussi, estiment-ils que la mise sous terre du canal naturel (chaâba) qui traverse la cité, prenant sa source en amont de la montagne qui surplombe la cité, est un impératif majeur afin d'éviter le débordement des eaux et tout ce qui est charrié avec, lors de chaque saison hivernale. Un canal qui ne dispose pas d'un rejet principal et qui, une fois enfoui sous terre, permettrait une meilleure utilisation des espaces dégagés avec comme corollaire la création d'autres voies carrossables.

Dans la même veine, les citoyens revendiquent une utilisation du bitume pour certains tronçons de trottoirs au lieu du béton qui présente plusieurs inconvénients, compte tenu de la qualité du sol.

Les citoyens relèvent, par ailleurs, l'existence d'un poteau électrique de haute tension au milieu de la chaussée, ce qui a défiguré complètement le visage de la cité et a nui grandement à la qualité des travaux ayant touché ladite route, alors que des études pour sa translation ont été finalisées depuis plusieurs mois. Une situation ubuesque et qui montre, indubitablement, le manque de suivi de la Direction de l'urbanisme et de la construction (DUC).

«Cependant, nous notons avec dépit et tristesse la démission collective des élus locaux, au nombre de 15, pour le suivi de toutes les étapes de ce projet relevant de l'amélioration urbaine», est-il écrit dans la pétition.

En conclusion, les pétitionnaires interpellent les autorités afin d'accélérer les travaux de canalisations du réseau de gaz de ville, dans le dessein de terminer le bitumage des tronçons routiers encore en suspens.

Daoud Allam

60 souscripteurs au logement LSP laissés sur le carreau

Les 60 souscripteurs de logement social participatif (LSP), appelé actuellement (LP Aidé), ne savent plus à quel saint se vouer pour trouver une solution idoine et définitive à un problème qui dure depuis deux années.

En effet, ils attendent avec impatience les clés de leurs logements qui devaient être achevés en 2012. Malheureusement, le promoteur immobilier de ce projet, en l'occurrence B. Mounir, tergiverse dans la livraison des 60 logements, nonobstant les délais dépassés. Pire, les souscripteurs sont soumis constamment à des pressions et autres chantages dont, entre autres, des rallonges financières sans justifications fondées.

De fait, pris au piège, les 60 souscripteurs interpellent instamment les pouvoirs publics pour leur venir en aide afin de pousser le promoteur à honorer son contrat, et ce, conformément aux disposition des articles 77 de la LF 2010 et l'article 109 de la LFC 2009 et au décret exécutif n° 10-87 du 24 Rabie El Aouel 1 431 correspondant au 10 mars 2010, fixant les niveaux et les modalités d'octroi de la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques et les établissements financiers pour l'acquisition d'un logement collectif et la construction d'un logement rural par les bénéficiaires.

Ainsi, la Dlep (Direction du logement et des équipements publics) et la CNL (Caisse nationale du logement) se doivent de jouer leurs rôles pleinement, selon les lois en vigueur, dans la préservation des intérêts légaux des 60 souscripteurs.

Quoi qu'il en soit, un grand nombre de promoteurs dans la wilaya ont trouvé une aubaine, devant la démission de l'administration, pour s'enrichir rapidement, et au diable les citoyens lambdas qui pour certains, cumulent des dettes faramineuses pour espérer avoir un toit à soi.

D. A.

AÏN KÉBIRA (SÉTIF)

Deux dangereux malfaiteurs sous les verrous

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la daïra d'Aïn Kébira, dans la wilaya de Sétif, sont parvenus à interpeller deux dangereux criminels, âgés de 27 et 30 ans, auteurs de plusieurs méfaits, notamment association de malfaiteurs, vol avec violence et menaces de mort.

Les faits se sont produits lundi dernier, quand les deux malfaiteurs se sont introduits de force dans l'appartement d'un citoyen. A l'aide d'armes blanches (couteaux et pistolet à impulsion électrique), ils somment les occupants de la maison, à savoir N. Z. âgée de 34 ans, B. A. âgé de 79 ans et B. N. âgée de 42 ans, de leur remettre tous leurs bijoux ainsi que l'argent, faute de quoi ils n'hésiteraient pas à égorger N. Z. ainsi que son bébé de deux mois.

De peur d'être tuée elle et sa fille, la jeune dame va leur indiquer le lieu où sont entreposés les bijoux et l'argent convoités. Après avoir pris possession des biens, les deux bandits ont, avant de prendre la fuite, pris le soin de ligoter et bâillonner les trois malheureuses victimes. Néanmoins, une des victimes a réussi à se défaire de ses liens et à commencer à crier afin d'ameuter le voisinage. Ses appels à l'aide ont été heureusement entendus par les voisins, qui sont parvenus à arrêter l'un des assaillants.

Le deuxième criminel quant à lui sera interpellé par les gendarmes à 4 kilomètres du lieu de son forfait. Ce dernier a opposé une résistance farouche aux gendarmes. Ne se laissant pas se faire arrêter, il a usé de son taser à l'encontre des militaires, qui sont parvenus malgré tout à le maîtriser et à l'embarquer.

Présentés hier au parquet d'Aïn Kébira, les deux mis en cause ont été écroués sous les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs, vol avec violence et menaces de mort.

Imed Sellami